



Communauté de Communes

PAYS DE LALBENQUE LIMOGNE

REVUE DE PRESSE

INFORMATIONS DE LA CCPLL

Semaine du 25 mai au 31 mai 2026





LALBENQUE

CCPLL. Présentation des services



Le conseil communautaire du 21 mai - Crédits : J.M46

Jeudi 21 mai s'est tenu le conseil de la communauté des communes de Lalbenque-Limogne sous la présidence de Jean-Claude Sauvier. Le premier point à l'ordre du jour en ce début de nouvelle mandature a été la présentation des services de la CCPLL aux élus. Beaucoup de salariés des différents services étaient présents dans la salle, afin

de venir présenter tour à tour leurs activités, présenter leurs missions, et expliquer aux élus leurs travaux au quotidien, ils ont répondu à leurs questions. Le premier intervenant a été Pascal Catusse, le directeur, qui a expliqué toutes ses attributions de gouvernance de la communauté. Puis sont ensuite passés les salariés

des différents services : le pôle service à la population, l'action sociale et la solidarité, France services, la petite enfance et la jeunesse. Le pôle environnement, la voirie, l'aménagement du territoire, le service comptable, les ressources humaines, la communication. Les personnels sont entrés dans le détail de leurs activités



Les salariés des services - Crédits : J.M46

quotidiennes, ont répondu aux questions des élus qui ont appris beaucoup de choses. En second point, le tourisme a eu lieu la nouvelle désignation des sociaux professionnels siégeant au sein du comité de direction de l'Office de tourisme intercommunautaire «Cahors-Vallée du Lot». Concernant la petite enfance : il a été acté le re-

nouvellement de la convention prestation de service Relais petite enfance avec la CAF, la présentation du schéma fonctionnel de la future Maison de l'enfance et de la famille. Ont ensuite été abordés les budgets : principal, le budget annexe d'assainissement non collectif, et celui de la zone d'activité écono-

mique. Ont ensuite été abordés des sujets concernant les bâtiments et la modification du tableau des effectifs. Pour terminer, il a été abordé la présentation et l'analyse du rapport du tribunal administratif concernant l'annulation totale du PLUI et ses conséquences.

J.M46

PARUTION
26 MAI 2026

LE PETIT
JOURNAL
Journal d'informations locales



Atelier d'écriture

Un atelier d'écriture créative avec Stéphane Labarrière, romancier, se déroulera lundi 1er juin à la médiathèque inter-

communale de Lalbenque de 15h à 17h. Inscriptions et renseignements au 07 85 39 12 07.

JLM46

Club de lecture adultes

Le prochain club de lecture à la médiathèque Pierre Sourbié de Lauzerte se tiendra mercredi 3 juin à 18h. Le but est de parler de ses lectures, de

les partager et surtout de se donner pleins d'idées. Pour plus de renseignements, contactez nous à la médiathèque au 05 63 94 70 03. Gratuit.

JLM46

PARUTION
26 MAI 2026



<https://www.lepetitjournal.net/46-lot/2026/05/26/faune-locale/>



Faune locale

Samedi 30 mai, au départ de la Médiathèque Intercommunale de Limogne-en-Quercy, venez participer à une balade découverte de la faune locale, en compagnie de la LPO. dans le cadre des animations «Co-habiter».

Gratuit.

Sur inscription : médiathèque de Lalbenque : 05 65 24 22 56 mediatheque@ccpll.fr médiathèque de Limogne-en-Quercy : 05 65 31 78 88 ou mediatheque.limogne@ccpll.fr

JLM46

PARUTION
26 MAI 2026



Café lecture

Vendredi 29 mai à 15h à la médiathèque intercommunale de Lalbenque, venez participer au café lecture «Entre l'homme et l'animal», dans le cadre de la 6e édi-

tion du dispositif «Cultive ta science» en partenariat avec la bibliothèque départementale, Sur inscription : 05 65 24 22 56. Gratuit.

JLM46

La P'tite heure du mercredi

Atelier-lecture «Chante rossignol, chante !», pour les enfants de 5 à 9 ans, dans le cadre de la P'tite heure du Mercredi. Rendez-vous le mercredi 3 juin 2026 à 16h à la médiathèque de Limogne

en Quercy. Sur inscription auprès de la médiathèque intercommunale au 05 65 31 78 88. Cette animation est proposée dans le cadre des animations «Co-habiter». Gratuit.

JLM46

PARUTION
25 MAI 2026

LADEPECHE.fr

<https://www.ladepeche.fr/2026/05/24/tourisme-enfance-et-budget-au-conseil-communautaire-13386033.php>



Lalbenque. Tourisme, enfance et budget au conseil communautaire



Judi 21 mai à 14 h 30 avait lieu une séance plénière de la communauté de communes du pays de Lalbenque-Limogne. La séance, qui s'est tenue à la salle Jean-Jacques Chapou, était présidée par Jean-Claude Sauvier.

En ce début de mandature, le président ainsi que les vice-présidents ont souhaité présenter les services et l'organigramme du personnel de la communauté de communes. Chaque pôle a fait une présentation rapide des missions qu'il réalise quotidiennement.

Au chapitre du tourisme, l'ordre du jour prévoyait la désignation des nouveaux socioprofessionnels au comité de direction (Codir) de l'office de tourisme intercommunautaire "Cahors-Vallée du Lot". Cette mise à jour fait suite aux changements signalés au Grand Cahors concernant les représentants du secteur économique local, sur son périmètre d'intervention. Ce groupe est composé de quatorze personnes représentant différents secteurs d'activité du tourisme sur le territoire intercommunautaire.

Le collège des conseillers communautaires est, quant à lui, composé de seize personnes. Ces deux instances composent le Codir de l'office, qui se rassemble au moins six fois par an pour délibérer sur la stratégie et la gestion de l'activité touristique locale.

Les conseillers ont ensuite acté le renouvellement de la convention de prestation de services du relais petite enfance (RPE) avec la Caf, avant de découvrir le projet de la future Maison de l'enfance et de la famille.

Par ailleurs, après l'examen et l'approbation du compte financier unique (CFU) 2025, le budget primitif principal a été validé. Les budgets annexes relatifs à l'assainissement non collectif et à la zone d'activité économique ont suivi la même procédure de validation pour l'exercice 2025. Dans la foulée, l'assemblée a voté l'adhésion au groupement de commandes d'électricité Elec 2028, via l'Union des groupements d'achats publics (Ugap).

Concernant les ressources humaines, le tableau des effectifs a été modifié : la CCPLL souhaite faire évoluer les missions du chef de projet "Petites Villes de demain" afin de renforcer ses responsabilités de développement territorial.

Enfin, la séance s'est achevée sur l'analyse pointue du rapport du tribunal administratif, qui a prononcé l'annulation totale du PLUi et de ses conséquences.